

Compte rendu de la réunion de CE Ouest du 28 Mars 2017.

→ le PV du 23 février est approuvé à l'unanimité

Infos du président:

-une carte dite "sesame" est créée qui sera un palliatif à une carte bleue ce qui pourra faciliter les remises sur achats des collaborateurs "interdit bancaire

-la demande de déploiement de défibrillateurs dans les magasins est refusée au niveau nationale , prétextant que ce n'est pas obligatoire et que cela a un coup de 1500€ par appareil, chose qui est complètement fausse, la CFDT l a prouvée en direct pendant le CE , le prix moyen de ceux-ci pour un appareil "public" étant de 500€ !! La direction se met toujours en avant pour se vanter de tout faire pour la sécurité de ses clients et employés mais on se rend compte que c'est loin d'être le cas !!! LA SECURITE N'A PAS DE PRIX ? MAIS ON EST A 500€ PRET QUAND MEME POUR NE PAS L ASSURER !!

La CFDT s'émeut du manque d'humanité et de clarté lors de l'annonce aux employés du passage de leur magasin en location gérance.

En effet les infos qui nous sont données en réunion extraordinaire différent de celles que l'on donne aux employés !!

Exemples : travail du dimanche, contrats de travail, etc. etc. !!

Si vous avez un doute n'hésitez pas à contacter vos délégués CFDT, nous serons toujours à votre écoute !!!

La CFDT et son bureau juridique travaillent sur les "interprétations" de la direction de nouveaux décrets, pour voir si ceux-ci sont justifiés ou pas.

La direction nous précise que pour les réunions du personnel pour les annonces de ces passages doivent être prises en temps de travail ainsi que le temps de trajet pour ceux et celles qui ont dû revenir si ils n'étaient pas au magasin à ce moment, et un défraiement kilométrique devra leur être versé !!!

ATTENTION ! Ces heures n'étant sûrement pas planifier sur vos horaires, elles doivent vous être payées en heures supplémentaires !!!

Consultation sur le passage des magasins de Niort, La Ferté Bernard, Pontorson et Fouesnant:

- la CGT a décidé de ne pas participer à cette consultation.

- résultats unanimes pour les 4 consultations : 8 contres, 0 pour

Pour une bonne préparation de votre entretien annuel obligatoire avec votre N+1,

une trame de celui-ci doit vous être remise au moins 15 jours avant, mais celle-ci est incompréhensible en l'état !! La direction s'engage à ce qu'une notice explicative pour la remplir au mieux soit jointe avec celle-ci avec des exemples.
Nous vous rappelons qu'une copie de cet entretien doit vous être remise après celui-ci.

Si ce n'est pas le cas demandez là, et si on vous le refuse faites valoir que c'est obligatoire !!

Si vous désirez faire un bilan de compétence, c'est de votre droit, mais cela reste de votre propre choix pour le moment.

La CFDT voulait savoir si un directeur pouvait commander du matériel de lui même pour améliorer les conditions de travail des employés si il le jugeait nécessaire et si oui jusqu' a quel montant ??

Réponse sans appel !! Oui si il met ça dans ses frais généraux mais pas plus de 500€ !!!

C'est comme pour la sécurité, la vie d'une personne ou la qualité de vie au travail, pour notre direction ça ne vaut pas + de 500€.

Si vous constatez que vos tenues de travail et vos équipements individuels de protection sont usés ou insuffisants, faites en part à vos délégués CFDT, nous feront remonter la chose auprès de la direction, parce que pour elle il n y a aucun souci de ce coté-là !!

Nous constatons que malgré nos remontées de problèmes en magasin qui sont avérés, la direction demande des témoignages écrits des employés pour que ceux-ci soient traités (ou pas ! :-) , mais les employés sont réticents, ayant peur que ces témoignages leurs soient préjudiciables !!

Il est important que vos problèmes dans les magasins remontent à la "DRH" pour que ceux-ci soient résolus s'il y a une "omerta" dans votre magasin !!

Contactez vos délégués CFDT et n'ayez pas peur de témoigner si il le faut, nous serons toujours là pour vous défendre !!

Vos délégués CFDT



web

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>